

La page Facebook de Reims habitat est un espace d'information pour les clients et prospects de Reims habitat. Vous pouvez y découvrir des conseils pratiques pour votre logement, l'actualité de Reims habitat, de vos quartiers ou résidences, des offres de location, des informations sur les chantiers en cours et à venir, des informations de partenaires et acteurs de quartier...

Pour vous renseigner sur votre situation (demande de logement, de mutation...) ou signaler un problème dans votre logement, vous pouvez joindre les services de Reims habitat au 03 26 61 79 79, par mail à contact@reims-habitat.fr, ou saisir directement des demandes via votre Espace Client Sésame.

En ouvrant cette page aux commentaires et aux messages privés, nous souhaitons faciliter le dialogue et l'interaction. À cet effet et afin que ces échanges aient lieu de manière agréable, respectueuse et constructive, nous avons mis en place des règles de modération. En adhérant à cette page, vous vous engagez à les respecter.



LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Sont ainsi interdits (liste non exhaustive) :

- ◆ Les messages ou commentaires insultants, injurieux, irrespectueux, agressifs ou vulgaires.
- ◆ Les messages ou commentaires portant atteinte à des collaborateurs de Reims habitat.
- ◆ Les menaces, propos intimidants ou toute tentative de pression, de harcèlement à l'encontre d'autres utilisateurs ou des collaborateurs de Reims habitat.
- ◆ La publication répétitive de messages et de commentaires non-constructifs, identiques ou similaires.
- ◆ Les messages et commentaires visant à discréditer les autres commentaires dans un but non constructif et agressif.
- ◆ Les conversations prolongées en commentaires, hors sujet ou sans valeur informative, pouvant nuire à la lisibilité des échanges.
- ◆ Les commentaires contenant des coordonnées privées : numéros de téléphone, adresses postales ou électroniques.
- ◆ Les commentaires contenant des données personnelles vous concernant ou concernant des tiers (coordonnées, numéros de dossier ou de contrat, adresses précises, informations médicales ou familiales, etc.)
- ◆ La publication ou l'envoi de photos ou de vidéos de personnes sans leur consentement, ou de contenus portant atteinte au droit à l'image.
- ◆ L'usurpation d'identité, l'utilisation de faux profils ou toute tentative de se faire passer pour Reims habitat, ses collaborateurs ou ses partenaires.
- ◆ Les propos tombant sous le coup de la loi : racisme, complotisme, appels à la violence, sexisme, homophobie, pédophilie, pornographie, négationnisme, apologie de crimes de guerre, antisémitisme,...
- ◆ Les propos diffamatoires ou visant à la désinformation.
- ◆ Les messages et commentaires publicitaires, promotionnels ou commerciaux, les petites annonces ou les communiqués d'organisations politiques, syndicales.
- ◆ Les messages et commentaires contenant des liens vers des sites frauduleux, trompeurs, malveillants ou sans rapport avec les contenus de la page.
- ◆ Tout message et commentaire hors sujet ou de type « troll » : provocateur ou visant à créer des polémiques sans intention constructive.

Chacun d'entre vous peut à tout moment, si un commentaire ou un message ne respecte pas cette chartre ou porte atteinte à ses droits, nous le signaler et nous envoyer un message sur Facebook, via Messenger. Nous y répondrons dans les meilleurs délais.

Reims habitat se réserve le droit de supprimer tout commentaire ne respectant pas ces règles et, le cas échéant, de bloquer l'utilisateur.

La modération et les contenus de cette page sont assurés par le Service Communication de Reims habitat.

Les demandes reçues via Facebook et Messenger sont transmises aux services concernés ce qui peut nécessiter un délai de traitement.

Nous faisons notre possible pour vous apporter un premier niveau de réponse dans les meilleurs délais.

En dehors des horaires d'ouverture de Reims habitat et en cas d'urgence (pannes de chauffage ou d'ascenseur, fuite d'eau, incidents...), vous pouvez contacter **notre service d'astreinte téléphonique** au **03 26 61 79 79**, en tapant 1 à la fin du message pré-enregistré.

Un délai d'attente peut être nécessaire pour joindre ce service.

Merci à tous pour votre compréhension.

Ces règles doivent permettre à notre page Facebook d'être un espace agréable d'information et d'échange pour tous.

Le Service Communication de Reims habitat